



Faune Champagne- Ardenne

Info

- Édito Actualités
- Bilan des observations marquantes
- Facile à identifier
- Zoom sur les mésanges nonnettes et boréales

N°24 - 1^{er} septembre au 30 novembre 2021

Edito

Nous avons le plaisir de vous adresser le 24^e numéro de Faune Champagne-Ardenne Info et nos meilleurs vœux pour 2022 ! Pour ce nouveau numéro, vous retrouverez les rubriques habituelles avec des actus, le bilan des observations marquantes de l'automne 2021 ainsi qu'un zoom sur la Mésange nonnette et la Mésange boréale. Bonne lecture et bonnes observations naturalistes !



Sonneur à ventre jaune

Actualités

Faune-France en pleine mutation

On ne présente plus le portail national faune-france.org qui regroupe plusieurs dizaines d'associations de protection de la nature en France métropolitaine et Outre-mer ! Après son ouverture en juillet 2017 et la mise en place de la gouvernance facilitant le partage et les prises de décision à large échelle, l'un des principaux chantiers consistait à synchroniser l'ensemble des données contenues dans les différents portails « faune » (dont faune-champagne-ardenne). Après plusieurs mois de travail, c'est chose faite ! Il est désormais possible de consulter sur faune-france près de 100 millions d'observations récoltées sur l'ensemble du territoire (métropolitain, pour l'instant) ! Cette étape était un préalable obligatoire au prochain chantier : le déploiement des « sites miroirs » de faune-france.

Quèsaco ? Faune-champagne-ardenne.org deviendra **faune-grand-est.org**, offrant ainsi à tous les utilisateurs une meilleure vision de la biodiversité dans le Grand Est. Nouvelle ergonomie, nouvelles opportunités... Dans quelques mois, vous pourrez sans doute utiliser le futur portail faune-grand-est.org pour saisir et consulter les observations chez vous, en Champagne-Ardenne, dans le Grand Est et même plus largement en France car les portails seront pleinement synchronisés entre eux. Pour vous donner un aperçu, certaines localités bénéficient déjà de ces portails 2.0 comme **faune-guyane.fr** ou **faune-reunion.fr**.

Comptage hivernal des oiseaux des jardins

Pour la 10^e année consécutive, la LPO et le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) invitent les citoyens à participer au comptage national des oiseaux des jardins le week-end des 29 & 30 janvier.

En janvier 2021, 17 250 jardins ont été recensés durant le comptage. Devant le record de participation de 2020, en lien avec le succès de l'opération « Confinés mais aux aguets », c'est la plus grosse participation jamais enregistrée pour cette opération depuis son lancement en 2013.

Pour plus de renseignements et participer, cliquer sur **ce lien**.

Résultats du suivi des oiseaux communs

Le suivi des oiseaux communs en France résulte des programmes STOC, SHOC, STOM et EPOC. Les résultats 2019 de ces programmes participatifs sont désormais en ligne. Pour les consulter, cliquez sur **ce lien**. Ce sont vos contributions qui permettent de tels suivis, merci à vous !

Nouveau Plan d'action pour le sonneur

Le CPIE du Sud Champagne s'est vu attribuer par la DREAL l'animation du Plan Régional d'Actions (PRA) Grand Est et Champagne-Ardenne. L'animation est effectuée en collaboration avec l'association BUFO en Alsace et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine en lien avec les structures partenaires.

Une déclinaison régionale Grand Est du PNA Sonneur à ventre jaune est mise en place de 2021 à 2030 afin de s'adapter au contexte régional. Il développe :

- L'état des lieux des connaissances sur la répartition de l'espèce dans la région
- Les actions réalisées antérieurement et les enjeux conservatoires
- Les actions à réaliser sur la période 2021-2030

Ce document répond à des besoins de préservation importants. La région Grand Est présente un fort enjeu de conservation envers le Sonneur à ventre jaune car celle-ci abrite une forte proportion de l'aire et des effectifs de l'espèce à l'échelle nationale. L'espèce est par ailleurs vulnérable et en déclin sur une grande partie du pays, ainsi qu'au niveau des pays frontaliers (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse).

N'hésitez pas à contacter la structure animatrice en Champagne-Ardenne (CPIE du Sud Champagne), ainsi que les acteurs œuvrant pour sa protection (LPO, RENARD, PNRFO, PNRMR, etc.) et à alimenter Faune-Champagne-Ardenne de vos observations.

Pour consulter le PRA : cliquez sur **ce lien**.

Bilan des observations marquantes

Oiseaux

Cygne de Bewick

Les 2 premiers individus de la saison sont notés le 17/10 à la RNN de l'Etang de la Horre (10) et un maximum de 198 individus est signalé le 26/11 au lac d'Amance (10).

Oie des moissons

Les 8 premiers individus sont observés le 27/10 au lac du Der (51). Habituellement, les premières Oies des moissons sont observées à partir de début octobre en Champagne humide.

Oie rieuse

Cet automne, les 4 premières oies rieuses sont notées le 20/09 sur le lac du Temple (10). Depuis la création des grands lacs de champagne au début des années 1970, l'espèce y est une hivernante régulière.

Bernache nonnette

1 individu du 24 au 31/10 à Vireux-Molhain (08). L'espèce est rare en CA et elle y est principalement observée à l'unité.

Tadorne casarca

8 individus signalés à la RNR de l'étang de Belval-en-Argonne (51) le 23/11 et 1 individu noté à Saint-Ciergues (52) sur le réservoir de la Mouche le 28/11. L'espèce est originaire d'une zone s'étendant de l'Europe orientale à l'Asie. Des populations férales issues d'individus échappés se sont installées en Allemagne, en Suisse et aux Pays-Bas.

Fuligule nyroca

1 individu observé le 1/09 sur les étangs d'Outines et d'Arrigny (51) et 1 individu signalé du 28/10 au 13/11 au lac d'Orient et Amance (10). L'espèce se reproduit des Balkans et de l'Europe centrale jusqu'à l'Asie centrale et hiverne surtout au nord de l'Inde, au Moyen-Orient et en Afrique de l'Est, mais aussi en petits nombres sur les côtes méditerranéennes.

Fuligule milouinan

Au lac du Der, 8 individus le 24/11 et 2 individus le 28/11 sont notés. Originaire de Fennoscandie ou de Russie, ce canard malacophage hiverne surtout le long des côtes des mers du Nord et Baltique.

Plongeon arctique

1 individu est noté au lac de Sedan (08) du 2 au 7/11, 1 individu est observé au lac de Villegusien à Longeau-Percey (52) du 24 au 30/11 et 1 individu est signalé le 26/11 à Villegusien-le-Lac (52). Le Plongeon arctique se reproduit près des grands lacs profonds des zones circumpolaires de l'Eurasie.

Butor étoilé

1 individu est noté en bord de roselière sur les étangs d'Outines et d'Arrigny (51) le 27/11 et 1 individu est observé à la même date à la RNR de l'étang de Belval-en-Argonne (51). L'espèce

est inféodée aux vastes formations hygrophiles, composées essentiellement de phragmites de grande taille.



Gypaète barbu

Gypaète barbu

Suivie grâce à sa balise, Eglazine (femelle née en 2020 en Italie) a traversé le département de la Marne et de l'Aube, du nord au sud en octobre, quittant la Hollande pour rejoindre les Cévennes. Pour plus d'info cliquez sur [ce lien](#) et pour suivre le voyage d'Eglazine, cliquez sur [ce lien](#).

Aigle botté

1 individu noté en migration active le 1/11 à la RNN de l'Etang de la Horre (10). Il s'agit d'une des données les plus tardives pour l'espèce dans notre région.

Gravelot à collier interrompu

Au lac du Der (51), 1 individu noté le 18/09 et 1 individu noté le 31/10. En période de reproduction, il fréquente les vasières des étangs et lagunes côtières, les marais salants, les plages de sable, graviers et galets de bord de mer et de grands cours d'eau, de la moitié sud de l'Europe.



Butor étoilé

Vanneau sociable

1 individu noté le 23/10 à Montépreux (51), parmi un groupe de Vanneaux huppés. Les observations en CA [Bécasseau cocorli](#) ont lieu principalement lors du passage migratoire automnal. L'espèce est originaire des steppes russes et kazakhes.

Bécasseau cocorli

1 individu noté du 4 au 25/09 au lac du Der (51) et 1 individu du 5 au 7/09 au lac du Temple (10).



Phalarope à bec étroit

1 individu signalé au lac d'Orient (10) le 15/09. L'espèce niche autour du cercle polaire arctique et hiverne en grande partie dans le golfe d'Aden, la mer d'Oman et l'océan Indien.

Phalarope à bec large

1 individu présent le 4/11 au lac d'Amance (10). Rarissime à l'intérieur des terres, ce limicole possède des mœurs maritimes puisqu'il niche sur les littoraux arctiques et passe l'hiver en mer.

Mouette de Sabine

1 individu noté du 15 au 18/09 au lac d'Orient (10). La précédente mention date du 7/10/2006 à Droyes (52) avec un adulte internuptial : cette espèce marine est accidentelle dans les terres. Elle niche dans les zones circumpolaires, autour de l'océan arctique, tandis qu'elle devient pélagique en hiver.

Mouette de Bonaparte

1 individu observé du 18 au 20/11 au lac du Der (51). Première mention de l'espèce dans FCA pour cette

espèce nicheuse d'Amérique du Nord. La mouette de Bonaparte niche à la limite de la forêt nordique dans des régions où les conifères bordent les lacs, les marécages et les tourbières. Pendant la migration et la saison hivernale, elle fréquente les pièces d'eau, les rivières, les lacs, les réservoirs d'eaux usées, les estuaires, les marais salants et le plein océan. Occasionnelle en Europe Occidentale.

Sterne caspienne

3 données de l'espèce en septembre sur le lac du Der (51) et le lac d'Orient (10). Une donnée assez tardive avec 1 individu noté le 23/10 à la RNR de l'étang de Belval-en-Argonne (51). C'est la plus grande sterne du monde, elle est reconnaissable à son épais bec rouge vif.

Pipit de Richard

1 individu observé et entendu en migration active à Saint-Laurent (08) le 14/10. C'est un grand pipit originaire d'Asie de l'est qui reste occasionnel en France, pouvant être observé lors de ces mouvements migratoires. La précédente mention de l'espèce date du 22/11/2018 à Vertus (51).

Pipit à gorge rousse

7 mentions de l'espèce du 26/09 au 2/11, en migration active, de Cohons (52) à Coulommies-et-Marqueny (08). L'espèce niche dans la toundra du Grand Nord

européen et asiatique, où elle fréquente surtout les montagnes, les prairies ouvertes et les zones marécageuses avec des saules.

Pouillot de Sibérie

1 individu signalé à Lecey (52) le 11/11, déterminé grâce à son chant et ses cris typiques. C'est une sous-espèce du Pouillot véloce, dont l'observation est accidentelle en CA.

Panure à moustaches

3 individus présents du 23 et 24/10 au lac Amance (10). L'espèce est présente sur l'ensemble du continent eurasiatique, de la pointe de la Bretagne jusqu'à la région de l'Amour en Russie de l'est en passant par la Mer Noire et la Mer Caspienne. Son habitat très spécifique, la phragmitaie touffue et de grande étendue, détermine localement sa présence. Elle ne quitte pour ainsi dire pas ce milieu et y mène une vie très cachée et discrète. Sans ses cris sonores et typiques, elle y passerait inaperçue. C'est un oiseau remuant qui grimpe adroitement le long des hampes des roseaux, se faufile entre elles, descend au sol, remonte.

Cassenoix moucheté

1 individu vu à Hargnies (08) le 27/09. Il occupe presque exclusivement les forêts de conifères d'Europe de l'est et du nord et il se cantonne, en

France, aux massifs montagneux de l'est (des Vosges aux Alpes).

Bruant fou

1 individu signalé le 11/11 à Outines (51) et 2 individus observés le 12/11 à Olizy-Primat (08), se nourrissant dans un jardin. Son aire de répartition s'étend au sud de l'Europe et Moyen-Orient. Il atteint sa limite septentrionale en Bourgogne et fait donc des irrptions de temps à autre en CA.

Rhopalocènes

Mercure (*Arethusana arethusa*)

Jusqu'à 8 individus notés début septembre sur des savarts marnais et 1 individu noté à Billy-le-Grand (51) le 4/09. Également nommé Petit agreste, il occupe les prairies, les landes et les friches sèches, où il recherche les zones les plus thermophiles. Sa période de vol, en CA, est assez courte avec des imagos observés de la dernière décade de juillet à la première décade de septembre. Espèce inscrite sur la liste rouge.



Mercure

Némusien (*Lasiommata maera*)

1 individu observé le 2/09 à Souigny (10). Le Némusien (mâle), ou Ariane (femelle), appartient à la sous-famille des *Satyrinae*. Inscrite sur la liste rouge, l'espèce occupe les milieux pierreux et broussailleux, tels que les éboulis. Sa période de vol s'étend de début mai à la deuxième décade de septembre.

Papillons de nuit

Ennomos du Frêne (*Ennomos fuscantaria*)

1 imago noté le 13/09 à Taillette (08). L'espèce est également nommée l'Ennomos bicolore en raison de sa livrée orangée et barrée de deux lignes foncées. Sa chenille se nourrit des feuilles de frêne et de troène. Elle occupe presque l'ensemble du territoire national mais n'est jamais abondante. Plus commune dans le sud de la France, elle a fortement régressé dans la moitié nord.

L'Escortée, la Phalène dimorphe (*Orthonama obstipata*)

Première mention pour cette espèce, avec un imago observé le 31/10 à Taillette (08). De la famille des *Geometridae*, c'est une espèce cosmopolite, fréquentant les friches et les jardins jusqu'au cœur des villes. Sa répartition s'étend sur l'ensemble de la France mais semble plus fréquente dans le sud et l'ouest. Elle est très certainement migratrice à travers l'Europe du sud. Sa chenille se nourrit sur diverses herbacées, notamment les plantes basses.

La Noctuelle agathine (*Xestia agathina*)

Premières mentions pour cette espèce avec 2 observations à Le Vieil-Dampierre (51) les 1 et 6/09. Sa chenille se nourrit sur les bruyères. Sa répartition est encore mal connue mais elle occupe probablement toute la France.

La Noctuelle négligée (*Xestia castanea*)

Premières mentions pour cette espèce avec 2 observations à Passavant-en-Argonne (51) le 17/09 et Le Vieil-Dampierre (51) les 1 et 6/09. Les chenilles



Sterne caspienne



Cassenoix moucheté

se nourrissent sur les bruyères, les genêts, les saules et les aubépines. L'espèce est présente dans toute la France continentale, mais elle est plus fréquente dans le sud, rare et localisée dans le quart nord-est.

Acleris sparsana

Première mention de l'espèce le 15/11 à Troyes (10). De la famille des *Tortricidae*, sa période de vol s'étend de juin à novembre, avec un pic d'observations en octobre. Les chenilles vivent sur les hêtres, les charmes et les érables. C'est un papillon qui passera l'hiver sous la forme imago.

Orthoptères

Criquet de Barbarie (*Calliptamus barbarus*)

1 individu noté le 5/09 à Ailleville (10) et 1 individu identifié dans le sud de l'Aube mi-septembre. Il occupe les milieux chauds et secs, souvent rocailleux (dalles rocheuses, chemins pierreux). En Champagne, les départements de l'Aube et de Haute-Marne constituent sa limite nord de répartition. L'espèce est observée de juillet à septembre. Espèce inscrite sur la liste rouge.



Criquet des jachères

Criquet des jachères (*Chorthippus mollis*)

Une quinzaine d'observations mentionnent cette espèce dont 2 observations plutôt tardives : >10 individus à Le Pailly (52) le 2/10 et 3 individus notés le 28/10 à Domremy-Landéville (52). L'espèce est notée de fin juillet à octobre. Ce criquet recherche des milieux secs comme les pelouses et les pâturages où la végétation est rase. Espèce inscrite sur la liste rouge.

Gomphocère tacheté (*Myrmeleotettix maculatus*)

3 mentions de l'espèce avec > 6 individus notés sur des savarts marnais en tout début septembre et 2 individus le 14/09 à Chenay (51) dans le Marais du Vivier. L'espèce fréquente de préférence les milieux secs peu végétalisés tels que les pelouses écorchées et rocailleuses, les landes, voire les milieux sableux. Son observation a lieu de juin à mi-septembre. Espèce inscrite sur la liste rouge.



Fulgore d'Europe

Cigales

Fulgore d'Europe (*Dictyophara europaea*)

Premières mentions de l'espèce entre 1 et 10 individus notés le 4/09 et le 07/09 à Sompuis (51), ainsi que 2 individus dans une carrière de l'Aube début septembre. Ce petit hémiptère présente une tête conique caractéristique, une livrée verte et possède un réseau de nervures sur la partie distale des ailes antérieures. L'espèce se nourrit de sève des plantes herbacées.

Coccinelles

Coccidula scutellata

1 individu le 17/09 à Saint-Dizier (52). Troisième mention (toutes en 2021 et en Champagne Humide) de cette espèce peu commune, indicatrice des zones humides. Cette petite coccinelle (3 mm) est reconnaissable à son corps de forme allongée et à sa couleur brun-rougeâtre dont chaque élytre porte trois taches foncées. Elle est à rechercher au filet fauchoir dans les ceintures végétales en bordure des lacs, étangs ou gravières (jonchaies, caricaies...)

Coccinelle de la Bryone (*Henosepilachna angusticollis / argus*)

1 nouvelle mention dans la région rémoise à Taissy (51) le 19/10 avec 1 individu. Seulement 7 mentions (toutes en Champagne crayeuse) de l'espèce dans FCA (2020 et 2021) pour cette grande coccinelle ronde et poilue de couleur orange (5 en région rémoise, une autre à Troyes et une autre à la Neuville-en-Tourne-à-Fuy (08)). Les élytres portent 11 points noirs. Elle fréquente les abords immédiats de la Bryone (*Bryonia dioica*) lui valant son nom. Elle est principalement à rechercher à vue sur cette plante où elle passe tout son cycle de vie et dont elle se nourrit (espèce phytophage) en y laissant des traces caractéristiques. La bryone affectionne les abords des villes et villages, dans les friches, haies et jardins (souvent terrains calcaires).

Araignées

Lepthyphantes leprosus

Première mention de l'espèce le 12/11 à Coulommies-et-Marqueny (08) avec 1 femelle prélevée dans un tas de bois et identifiée sous loupe binoculaire. L'espèce se trouve de préférence au voisinage des habitations humaines.

Opilio saxatilis

Première mention dans FCA avec 1 individu signalé le 8/10 à Lusigny-sur-Barse (10). L'espèce se tient préférentiellement au sol, dans la litière, les touffes d'herbe et sous les tas de pierres. Appartenant à la famille des Opilions, elle occupe donc les prairies, les forêts claires et les jardins.



Coccinelle de la Bryone

Facile à identifier !

Hibernie hâtive (*Agriopis marginaria*)

Il s'agit d'une espèce aux mœurs hivernales et nocturnes, dont les imagos sont visibles de février à la première décade d'avril. L'espèce appartient à la famille des Géomètres, famille qui représente la majorité des papillons hivernaux (sous-famille des *Larentiinae* et des *Ennominae*).

C'est une espèce répandue sur toute l'Europe jusqu'à l'Oural et au Caucase. En France, son aire de répartition est probablement étendue à tout le territoire, où elle occupe principalement les zones boisées.

Le dimorphisme sexuel est particulièrement marqué puisque seul le mâle (décrit ici) possède des ailes. La femelle est microptère, c'est-à-dire que ses ailes se sont atrophiées au cours de l'évolution, devenant trop petites pour lui permettre de voler. Les chenilles vivent sur divers feuillus comme le saule, le hêtre, le bouleau, le chêne, le prunellier...

Les critères

- ✓ Coloration brunâtre généralement peu contrastée
- ✓ Rangée de petits points noirs le long du bord des ailes antérieures et postérieures
- ✓ Ligne transversale la plus externe courbée vers l'extérieur, fine et bien marquée
- ✓ Ligne centrale sombre aux contours légèrement diffus



Hibernie hâtive mâle

Hibernie hâtive femelle

ZOOM SUR

Les Mésanges nonnette & boréale

Appartenant à la famille des paridés, ces deux espèces sont d'aspect semblable, ce qui ne facilite pas toujours leur identification. Ce zoom a pour objet de vous aider à mieux les connaître et les reconnaître !

Qui sont-elles ?

Sur le territoire national, la répartition de la Mésange nonnette (*Poecile palustris*) s'étend à pratiquement tout le pays, à l'exception de la Corse, du couloir rhodanien et de quelques bordures maritimes (Landes, Gironde, pourtour méditerranéen). Il existe 3 sous-espèces en France et c'est principalement la sous-espèce nominale qui est présente (*P. p. palustris*). La Mésange nonnette recherche les forêts de feuillus pour nicher. Elle fréquente également les forêts mixtes, les zones boisées le long des cours d'eau, les parcelles d'aulnes, les terres agricoles bien pourvues en arbres, les vergers et parfois les parcs, quelques fois dans les jardins. Elle ne pénètre que très rarement dans les zones urbaines en période de reproduction.

La Mésange boréale (*Poecile montanus*) occupe un grand quart nord-est du territoire national, ainsi que le massif des Alpes et le Massif central. Il existe trois sous-espèces de Mésange boréale se reproduisant en France. En Champagne-Ardenne, c'est la sous-espèce Mésange des saules (*P. m. rhenanus*) qui est présente. Souvent proche de l'eau, elle recherche les formations âgées des milieux humides, vieilles saulaies, aulnaies, ripisylves, vieilles

peupleraies, écotones de forêts feuillues/milieux aquatiques et plus rarement la pleine forêt. La sous-espèce d'altitude appelée Mésange alpestre (*P. m. montanus*), présente dans les Alpes, occupe les forêts de conifères et la sous-espèce *P. m. salicarius* niche dans le Jura. On différencie ces 3 sous-espèces par quelques cris et par certaines nuances de couleur du plumage et en main (bagueage des oiseaux) par les mensurations.

Nous sommes deux sœurs jumelles... ou presque

Bien qu'elles se ressemblent « comme deux gouttes d'eau », la Mésange boréale et la Mésange nonnette ne sont pas sœurs jumelles ! Et les observateurs non avertis ont beaucoup de mal à les différencier. De plus, la nonnette peut fréquenter le même habitat que la boréale, ce qui peut compliquer la tâche quand on ne les connaît pas.

Ce sont deux espèces de taille similaire, possédant un plumage avec les parties supérieures brunes et les parties inférieures blanchâtres plus ou moins teintées de chamois, surtout aux flancs. Toutes deux ont une calotte et une bavette noires.

Le jeu des différences

La couleur du plumage de ces deux mésanges est très similaire, cependant on peut noter quelques petites différences subtiles permettant de les identifier.

Toutefois, des petites différences servent de critères d'identification, détaillés dans les paragraphes suivants.

Tout d'abord, la boréale se distingue par la plage pâle sur l'aile (absente chez la nonnette). Cette plage pâle est formée par la bordure externe pâle des rémiges secondaires de l'oiseau. Il arrive que la nonnette possède cette petite plage pâle en plumage neuf, mais elle n'est pas aussi marquée que chez la boréale et disparaît très vite par l'usure du plumage. Toujours chez la boréale, la joue est uniformément blanche, zone qui s'étend presque jusqu'à l'arrière de la nuque. Chez la nonnette, la joue est blanche mais est teintée de brun pâle en arrivant vers la nuque. Concernant la bavette noire sous le bec (menton), la boréale possède une bavette un peu plus grande et s'élargissant vers le bas. Cette bavette est plus petite et étroite chez la Mésange nonnette. Pour finir, la calotte noire de la tête est d'un noir brillant chez la nonnette et d'un noir mat chez la boréale. Tous ces critères sont plus ou moins visibles ou leur appréciation peut être faussée selon la lumière, l'exposition ou encore la position de l'oiseau. Il convient d'être prudent, notamment avec les photographies.

Chante et je te reconnaitrai

Le critère le plus fiable pour différencier clairement ces deux mésanges est sans conteste le chant (et son



Mésange nonnette



Mésange boréale

cri) ! Mais il n'est utilisable qu'en période de reproduction.

Le cri de la Mésange boréale est une série de notes typiques, n'existant pas chez la Mésange nonnette. C'est une sorte de « si si » aigu suivi de 2 à 4 sons plus graves, rêches, étirés et un peu nasillards : « kée kée kée kée » ou « Kin kin kin kin ». Son chant correspond à une série de répétition de son doux fluté, mélancolique voir plaintif : « diou diou diou ». Celui-ci est lent (3 notes par seconde) et se compose de 2 à 7 notes différentes, ce qui la différencie nettement de la nonnette.

La nonnette possède un cri typique que n'émet pas la boréale. Il s'agit d'un « pitsiou » ou « pitsié » explosif, entre autres cris variés. Son chant se traduit par une succession de cris sonores répétés et rapides d'une note brève assez dure « tchuiptchuiptchuiptchuipt ». Elle émet aussi quelques petits sons nasillards pouvant rappeler la boréale. Même si la note de base présente une assez grande variabilité, le chant est toujours très différent de celui des autres mésanges et reste assez facilement identifiable en toutes circonstances. Son chant rapide (6 à 10 notes par seconde) est composé de 8 à 19 notes.

La connaissance de leurs cris et chants permet de les identifier avec certitude, à grande distance et même si on ne les voit pas, à cause du feuillage par exemple. En revanche, pour un novice, faire la différence entre ces deux espèces uniquement par la couleur de leur plumage, peut être compliqué, d'autant qu'elles sont sans cesse en mouvement. Il convient donc de les observer de près et avec attention.

La reproduction

Mésange nonnette

A partir du mois d'avril, chaque couple occupe son territoire de nidification et les femelles se mettent à examiner attentivement les trous existant dans les arbres. Elles ne sont pas très exigeantes et nichent tout aussi bien près du sol qu'à une dizaine de mètres de hauteur. Le nid est fait de mousse, de lichens, de brins d'herbe et de poils. La femelle y pond 7 à 10 œufs blancs avec quelques taches brun-rouge éparses. Après deux semaines de couvaison qu'elle assume seule, ses jeunes éclosent et le mâle l'aide alors au nourrissage durant 17 à 19 jours. Quand les juvéniles quittent le nid, les parents les nourrissent durant encore un certain temps. La nonnette ne niche qu'une fois par saison. Comme sa cousine boréale, la nonnette est sédentaire mais étend un peu son territoire en hiver, pour y chercher sa nourriture n'hésitant pas à fréquenter les mangeoires.

Mésange boréale

C'est en avril que la femelle de la Mésange boréale construit son nid en creusant avec son bec un trou dans du bois vieillissant ou mort. Elle y amasse divers matériaux dont des copeaux de bois. La coupe est tapissée d'herbes, de plumes et de poils. Elle y dépose sa ponte de 6 à 9 œufs blancs tachetés de roux qu'elle couvrira seule pendant presque 2 semaines. Le couple nourrit les jeunes au nid qui s'envolent au bout de 17 à 19 jours. Les parents les nourriront encore quelques jours après leur envol. La boréale n'élève qu'une nichée par an. Cette mésange est plutôt sédentaire mais est plus erratique en hiver.



Mésange nonnette

Le collectif

Faune Champagne-Ardenne

Comité directeur



Association Nature du Nogentais



SUD CHAMPAGNE



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE



REGROUPEMENT DES
NATURALISTES
ARDENNAIS

Autres structures partenaires



Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne



Parc
naturel
régional
de la Forêt d'Orient



Parc
naturel
régional
de la Montagne
de Reims

Faune-Champagne-Ardenne est composé de 4 associations fondatrices (l'ANN, le CPIE du Pays de Soulaïnes, la LPO-CA et le ReNard) regroupées en Comité directeur. Ce comité est l'organe décisionnel de FCA et veille à préserver l'équilibre inter-associatif du collectif. L'ensemble des 8 structures partenaires constitue le Comité de Pilotage, auquel s'ajoute des personnes ressources fortement impliquées (administrateurs, responsables de taxon etc.). Le champ de compétence du CoPil-FCA est large. Il peut statuer ou donner un avis sur le fonctionnement technique et administratif, l'ouverture ou la fermeture d'un taxon, l'arrivée ou l'exclusion d'une structure partenaire etc.

Office
des données
naturalistes
du Grand Est

Odonat

L'Office des Données Naturaliste du Grand Est fédère plus de 20 structures qui ont pour objets statutaires la connaissance et la protection de la nature de la Région Grand Est. Par son rôle fédérateur et de soutien aux associations fédérées, Odonat Grand Est favorise la collecte et le traitement des données issues de ses associations membres, afin de faciliter leur diffusion et d'optimiser leur utilisation.

Collembole

Les observations faunistiques ayant permis la réalisation de cette synthèse sont consultables sur le portail faune-champagne-ardenne.org. Les informations y sont actualisées en temps réel grâce à la mobilisation de plusieurs milliers d'observateurs bénévoles et à la participation des structures partenaires.

Cette synthèse n'est pas exhaustive et concerne uniquement les observations transmises entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre 2021 (consultation le 07/01/2022).

Il est possible que certaines observations n'aient pas été incluses, par exemple pour des raisons de confidentialité. Nos remerciements vont aux relecteurs ainsi qu'aux observatrices et observateurs, chaque jour de plus en plus nombreux.

Crédits photo : L. Rouschmeyer, F. Veronesi, D. Fourcaud, M. Szczepanek, MDF, G. San Martin, G. U. Tolkiehn, A. Tync, Floor Arts, freenatureimages.eu, S. Staszczuk, Francis C., L. Viatour

Rédaction et réalisation :

LPO Champagne-Ardenne

Les Grands Parts - D 13

51290 OUTINES

champagne-ardenne@lpo.fr

03.26.72.54.47

Cette lettre est réalisée
avec le soutien de :



Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement